



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-615

PUBLIÉ LE 25 SEPTEMBRE 2024

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Cabinet/Service de la représentation de l'État

75-2024-09-24-00017 - Arrêté préfectoral donnant autorisation
d'apposer une plaque commémorative **??** à la mémoire de Joseph
SAPEY-TRIOMPHE, sur la façade du bâtiment situé 5 rue Jean
Ferrandi à Paris 6ème **??** (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

75-2024-09-24-00017

Arrêté préfectoral donnant autorisation
d'apposer une plaque commémorative
à la mémoire de Joseph SAPEY-TRIOMPHE, sur la
façade du bâtiment situé 5 rue Jean

Ferrandi à Paris 6ème

Paris, le 24 septembre 2024

Arrêté préfectoral n°
donnant autorisation d'apposer une plaque commémorative
à la mémoire de Joseph SAPEY-TRIOMPHE, sur la façade du bâtiment
situé 5 rue Jean Ferrandi à Paris 6^{ème}

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS,
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le décret n° 68-1053 du 29 novembre 1968 relatif aux hommages publics ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, en qualité de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

VU l'arrêté préfectoral n° 75-2023-12-20-00010 du 20 décembre 2023 portant organisation de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

VU le procès-verbal du 29 avril 2024 de l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble situé 5 rue Jean Ferrandi à Paris 6^{ème}, autorisant l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade de ce bâtiment ;

VU le courrier du 17 juillet 2024 de Madame Charlotte SAPEY-TRIOMPHE, par lequel elle sollicite l'autorisation d'apposer une plaque commémorative à la mémoire de Joseph SAPEY-TRIOMPHE, sur la façade du bâtiment situé 5 rue Jean Ferrandi à Paris 6^{ème} ;

VU l'avis du 12 août 2024 de Madame la Maire de Paris, direction des affaires culturelles ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Autorisation est donnée à Madame Charlotte SAPEY-TRIOMPHE, de faire apposer une plaque commémorative à la mémoire de Joseph SAPEY-TRIOMPHE, sur la façade du bâtiment situé 5 rue Jean Ferrandi à Paris 6^{ème}, dont le libellé est :

Joseph Sapey-Triomphe

Sculpteur

1897 Lyon - 1956 Paris

avait son atelier

dans cette résidence

ARTICLE 2 : Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris, accessible sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>.

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris

Signé Marc GUILLAUME

Copie à :

- Madame Charlotte SAPEY-TRIOMPHE
- Mairie du 6^{ème}
- Mairie de Paris-DAC

Informations importantes :

Le présent arrêté est délivré sans préjudice du droit des tiers.

Recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative.